



Intervention des pompiers chez moi

Par **Caboclode**, le **02/01/2019** à **16:54**

La nuit de la Saint Sylvestre les pompiers ont pénétrés dans mon jardin (*là où est ma maison*) sans mon autorisation, sans sonner à la porte et en enjambant le portail de la rue.

Une véritable invasion : 10 pompiers + 3 agents de police.

Au motif que les pompiers auraient reçus un appel téléphonique d'urgence qui les informait qu'une personne gémissait dans mon jardin ! Ce qui leur a permis de constater que tout était tranquille.

Ils ont exigé de visiter le jardin, ce qu'ils ont fait !

Violation de domicile ou non ?

Par **fabrice58**, le **03/01/2019** à **05:38**

Violation de domicile : non.

Par **Visiteur**, le **03/01/2019** à **08:11**

Bonjour,
porter plainte contre les pompiers ? Vous allez devenir la risée du quartier ! Voir même la tête de turc ! Et je doute que votre plainte aille très loin ! Si ils ont cru à un cas de danger de mort, ils interviennent un peu comme ils veulent je pense ?